

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE DOLE
EXTRAIT**

**du registre des Délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DOLE**

La Vice-présidente du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de DOLE
certifie que la présente délibération a été
affichée aux lieux accoutumés le : 07/07/2022

Date de convocation : 17 juin 2022
Nbre de membres du C.A. en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de membres votants : 16

SEANCE DU : VINGT-NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Présidente : Frédérique DRAY
Secrétaires : Jacqueline MANGIN, Laurent CONREUX

Présents : Mmes ANTOINE Patricia, CRETIN-MAITENAZ
Blandine, DRAY Frédérique, GIROD Isabelle,
BUSSIÈRE Pierrette, DEJEUX Jacqueline,
GRAVIER Maria-Del-Mar
MM CUINET Jean-Pierre, DRUET Timothée,
MOUGIN Alain, PANIER Yves, POIROT Guy

Excusé avec procuration de vote :

M GAGNOUX Jean-Baptiste à Mme DRAY Frédérique
M GOMET Nicolas à M DRUET Timothée
Mme GRUET Justine à Mme ANTOINE Patricia
Mme NICOLET Joelle à Mme GIROD Isabelle

Excusés sans procuration de vote :

M CIGLIA Fabrice

N : 22.06.29.13

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEE 2021 : BUDGET PRINCIPAL
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE -BUDGET DES RÉSIDENCES AUTONOMIE**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la Vice-présidence de
Mme DRAY prend connaissance du compte administratif de l'exercice 2021, lequel peut se résumer
comme suit :

EXERCICE 2021	REALISES		RESTES A REALISER		RESULTAT DE CLOTURE
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
BUDGET PRINCIPAL					
Recettes	903 692,06	14 150,80			
Dépenses	853 419,02	5 987,53			
Déficit reporté					
Excédent reporté	113 505,95	104 051,64			
Déficit ou excédent	163 778,99	112 214,91	0,00	0,00	275 993,90

BUDGET ANNEXE					
SERVICE PORTAGE					
REPAS A DOMICILE					
Recettes	346 636,69	0,00			
Dépenses	361 837,66	0,00			
Déficit reporté					
Excédent reporté	1 869,06				
Déficit ou excédent	-13 331,91	0,00	0,00	0,00	-13 331,91
BUDGET RESIDENCES					
AUTONOMIE					
Recettes	1 168 784,04	33 425,76			
Dépenses	1 260 117,82	13 187,83			
Déficit reporté					
Excédent reporté	119 673,45	82 663,03			
Déficit ou excédent	28 339,67	102 900,96	0,00	0,00	131 240,63
Résultats de l'exercice (avant reports)	178 786,75	215 115,87	0,00	0,00	393 902,62
soit excédent (déficit)	393 902,62				
Reports (solde)	0,00	0,00			
Résultats de l'exercice (après reports)	178 786,75	215 115,87			
Résultat de clôture	393 902,62				

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour le budget annexe du service de portage de repas à domicile et pour le budget des résidences autonomie, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Une copie de la présente délibération sera transmise aux services suivants :

* Sous-préfecture,

* C.C.A.S. (2)

* Trésorerie Principale ;

Pour extrait certifié conforme.

La Vice-présidente du C.C.A.S.,

Frédérique DRAY

